



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE MEINIER
du 27 avril 2023**

Présents

Exécutif	MM.	Alain Corthay	maire
		Marc Jaquet	adjoint
	Mme	Coranda Pierrehumbert	adjointe
Bureau du Conseil	MM.	David-Peter Lê	vice-président
		Christophe Berthelet	secrétaire du Bureau
Conseillères municipales	Mmes	Sylvie Barbat, Caroline Desbiolles, Simona Korff, Line Müller, Paola Sanz Velasco, Ania Schwab, Valérie Sella	
Conseillers municipaux	MM.	Nicolas Baltassat, José Burgos, Yannick Dupraz, Denis Jotterand, Didier Martin, Stéphane Morand	
Personnel communal	M.	Michel Vazquez	secrétaire général
	Mme	Virginie Favre	comptable
Procès-verbaliste	Mme	Emmanuelle Maia	
<u>Absent-e-s excusé-e-s</u>	MM.	Enrico Castelli	président
		Boris Aellen	conseiller municipal

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 mars 2023
2. Communications du Bureau du Conseil
3. Communications de l'Exécutif
4. Rapports des commissions
5. Présentation des comptes 2022
6. Demandes de naturalisation genevoise
7. Divers.

David-Peter Lè, qui préside cette séance en l'absence d'Enrico Castelli, excusé, ouvre la séance à 20h15.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 mars 2023

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2023 est approuvé sans modification, avec remerciements à son auteur.

2. Communications du Bureau du Conseil

Le **Président** n'a pas de communication.

Arrivée de Stéphane Morand.

3. Communications de l'Exécutif

a) Bornes hydrantes

Le **Maire** annonce que la commune a dû poser deux bornes hydrantes pour les sapeurs-pompiers, à Corsinge, afin de remplacer les trois anciennes. Ces travaux, obligatoires pour des raisons de sécurité, ont induit un dépassement budgétaire de Fr. 20'000.- (génie civil et bornes hydrantes).

b) Crêperie et filiale postale

La crêperie devrait en principe ouvrir ses portes fin août. La Poste y sera transférée fin septembre et fonctionnera en tant que filiale en partenariat.

La commune a reçu cette semaine une lettre de Berne. La politique de la Poste Suisse SA a été reconsidérée, trop d'offices postaux ayant été fermés, ces dernières années. La Poste proposait par conséquent de maintenir l'office postal actuel. Malheureusement, la commune était déjà sur des solutions différentes et il était trop tard pour revenir en arrière. Car les locaux actuels de la poste seront démolis dans un délai relativement court et les autorités meynites n'ont pas voulu prêter le fonctionnement de la future crêperie/filiale postale en partenariat.

Un point de situation sera fait avec la Poste Suisse SA dans quelques années, une fois le nouveau quartier dit de la Poste construit.

c) CERN

Coranda Pierrehumbert rappelle qu'une délégation de la Mairie a répondu à l'invitation du CERN, le 24.2.2023. L'objectif du CERN était de présenter l'étude de faisabilité du nouvel anneau (FCC). L'anneau actuel, le LHC, a une circonférence de 21 km. Le FCC, qui couvrira un immense territoire (sous le lac, Collonge-Bellerive, Meinier, Puplinge, Annecy, etc.), aura une circonférence d'environ 91 km. Rattaché aux anneaux existants, il permettra des accélérations supérieures et d'autres expériences.

L'étude d'opportunité et de faisabilité est en cours. Aucune décision n'a été prise, pour l'heure, sachant que des sondages seront entrepris dans différents secteurs afin de déterminer la composition du sous-sol et de définir précisément le tracé. En cas de décision

positive, les travaux débuteraient à l'horizon 2033, pour une mise en service du FCC à l'horizon 2045, ce qui correspondra à la mise au repos du LHC.

Ce projet, pharaonique et très intéressant, sera construit entre 150 et 400m de profondeur. À Meinier, le FCC devrait passer à environ 200m en sous-sol. Il n'y aura aucune infrastructure en surface (entretien, recherche) sur le territoire de la commune.

Coranda Pierrehumbert et Line Müller se sont rendues au CERN. Puis les représentants du centre européen sont venus rencontrer les Autorités à la Mairie. Le projet prévoit par exemple la réutilisation des matériaux de forage pour la construction des infrastructures, ou de l'énergie produite dans l'anneau. Ces technologies, avancées, sont encore en développement.

Seules quelques brochures explicatives étant à disposition, Michel Vazquez scannera et enverra leur contenu aux élus intéressés. Et les représentants du CERN viendront volontiers, en temps voulu, présenter ce projet au Conseil municipal.

Un petit film de présentation est projeté.

d) Remplacement des éclairages des courts de tennis

Le Conseil municipal avait voté la délibération relative au remplacement des éclairages des courts de tennis. Dans le cadre de l'obtention de l'autorisation de construire, la commune a dû modifier l'orientation des barres de leds qui seront installées sur les bords des courts, afin d'éviter une dispersion de la lumière. Cette orientation imposée posait un problème pour le court double, qui n'était plus éclairé suffisamment. Après étude, l'ajout d'une rangée de leds entre les terrains D et E engendrera un surcoût de Fr. 31'000.-. Le tennis club, qui disposait de provisions pour travaux, a proposé à la commune de prendre ce surcoût à sa charge. Les travaux seront effectués prochainement.

e) Renouvellement du patrimoine arboré

Ce matin, une conférence de presse a eu lieu à 11h au Petit Bois concernant le renouvellement du patrimoine arboré avec l'ensemble des partenaires : Commune, Fonds suisse du paysage, BirdLife, GOBG, OCAN (DT). C'était une très bonne occasion de faire le point en rassemblant tous les partenaires, ainsi que les exploitants et propriétaires fonciers qui ont été partie prenante dans le projet.

Un bref article est paru hier dans le *GHI* et un autre suivra, demain ou après-demain, dans la *Tribune de Genève*.

Le renouvellement du patrimoine arboré de Meinier a été salué par tous les partenaires comme un projet exemplaire.

f) FITIAP

Marc Jaquet annonce que les nouveaux statuts de la FITIAP, acceptés par le conseil de Fondation le 15.3.2023, auraient dû être transmis demain au Conseil municipal en vue d'un vote le 11.5.2023. Or le SAFCO a demandé, le 26 courant, que le projet de nouveaux statuts de la FITIAP soit rédigé en écriture inclusive pour être en conformité avec la LFPP (dernière mise à jour de cette loi en mai 2021). Les nouveaux statuts seront donc corrigés en ce sens et transmis ultérieurement au Conseil municipal.

Le Maire rappelle que les statuts tels qu'ils avaient été votés par le Conseil municipal, et qui prévoyaient le versement d'éventuels bénéfices de la Fondation aux deux communes, avaient été refusés à l'époque par le SAFCO. Certains points de détail ayant donc dû être

corrigés, les statuts devront à nouveau être soumis au vote du Conseil municipal avant d'être transmis au Conseil d'État et au Grand Conseil.

Ania Schwab demande sur quelle base légale cette écriture inclusive est imposée.

Michel Vazquez répond que selon la LFPP (Loi sur la forme, la publication et la promulgation des actes officiels – B 2 05), tous les actes soumis pour adoption au Grand Conseil doivent être rédigés en écriture inclusive.

4. Rapports des commissions

a) Bâtiments, Assainissement, Routes & Agriculture (BARA)

Christophe Berthelet donne lecture de son rapport. La commission s'est réunie les 7 mars et 3 avril 2023.

Routes :

Ponts communaux : La commune en a une dizaine. Des contrôles ont été effectués. Nous mettrons au budget chaque année un montant pour réparer les voûtes. Nous commencerons en 2024 par le pont de Corsinge.

Route de Corsinge : Les SIG ont commencé les travaux pour remplacer la conduite d'eau de la route de Compois jusqu'à la hauteur du chemin du Château-du-Crest. Des bornes souterraines (hydrante pompier) ne sont plus aux normes. Un accord avec les SIG, le service de la sécurité incendie et la Commune a été trouvé pour le remplacement des trois anciennes bornes souterraines. Elles seront remplacées par deux poteaux incendie : un à l'entrée de Corsinge vers chez Maurice Favre et l'autre à l'angle du parking du Château de Corsinge. Coût estimé : Fr. 12'000.- par poteau.

Salage : Le chef de la voirie nous soumettra un plan des chemins où nous pourrions éviter le salage.

Chemin des Plots : La commission a validé le remplacement du collecteur : Fr. 26'000.-.

Bâtiment :

Travaux fuite d'eau secteur voirie/parc centre du village : Les travaux sont pratiquement terminés. Le problème sera pour les prochaines manifestations, car l'espace où le gazon sera resemé et l'espace herbeux seront donc inutilisables pendant quelques mois.

Travaux Crêperie/ancienne école 19^e : Les travaux sont toujours en cours.

Centre du village : Remplacement de certains totems.

Local FIM : Le remplacement des tuiles est terminé. Une isolation va également être posée sur le dessus du plafond.

Cimetière : Pottu & Seitz a décidé de ne pas être le bureau d'ingénieur pour pouvoir soumissionner. Nous avons transmis le dossier à l'ingénieur, M. Lacroix (spécialiste des cimetières). Une prochaine réunion avec lui aura lieu début mai.

Lots communaux : Un étudiant du centre de Lullier viendra effectuer des analyses de sol pour son bachelor sur 10 parcelles de nos lots communaux. Une analyse plus poussée sur la qualité des sols sera menée sur 4 de ces lots communaux (chez Chollet et Jotterand – non bio – et chez Jaquet et Favre – bio).

b) Cohésion sociale & Culture (COSC)

Valérie Sella donne lecture de son rapport. La commission s'est réunie le 25 avril 2023.

- ☑ Nous avons finalisé la sortie des aînés prévue le 4 mai prochain. Celle-ci se déroulera au Château de Ripaille avec une visite historique, un repas ainsi qu'un spectacle des Aigles du Léman.
- ☑ Le mardi 4 juillet, nous proposons un spectacle itinérant du Théâtre de Carouge qui se tiendra sur la pelouse du centre du village. Il s'agit de « Neolithica », écrit et mis en scène par Dominique Ziegler. Ce spectacle s'adresse à toute la population et sera offert par la Commune.
- ☑ Pour information, les repas « autour d'une table », organisés par l'Imad au restaurant du Tilleul, ont repris tous les lundis midi.
- ☑ Le 29 mars dernier, Coranda Pierrehumbert, Marc Jaquet et moi-même avons assisté à l'assemblée générale du club des aînés ainsi qu'au repas qui a suivi. Le club, toujours aussi actif, compte actuellement 173 membres. Son Président, Patrice Poelvert, indique que les finances du club sont saines. En outre, lors de cette assemblée, a eu lieu une présentation de la maison de santé, par les D^{resses} Johanna Sommer et Isabelle Gérard ainsi que par deux membres de l'Imad, Isabelle Isch, chargée communication, et Olivier Fontaine, chargé de projets.
- ☑ Pour finir, Heidi Gusset a fait un album de photos du dernier repas des aînés. Deux exemplaires sont à disposition, un en Mairie et le second auprès de l'espace santé-social.

c) Développement durable, Environnement & Communication (DEC)

Simona Korff donne lecture de son rapport. La commission s'est réunie deux fois, les 6 et 29 mars 2023 :

- ☑ Nous avons finalisé les dernières fiches de notre Agenda 2030 communal qui sera soumis à un graphiste pour une mise en page et impression.
- ☑ Nous avons discuté de campagne d'affichage et de sensibilisation de Zero Waste Switzerland qui met en avant le geste Zéro Déchet de trois sociétés meynites et de l'école. Les premières affiches concernant le geste adopté par le club des aînés ont été posées dans le village et les hameaux, le but étant que ce geste soit intégré aussi par tout le monde.
- ☑ Nous avons commencé à travailler et réfléchir à la restructuration partielle de l'arborescence du site internet de la commune qui nous prendra encore plusieurs séances.
- ☑ Concernant le projet de Pro Natura « Commune ouVerte », le mandataire pour Genève, le bureau d'étude Atelier Nature et Paysage, viendra présenter les résultats de la première phase qui a été financée par Pro Natura. Cette présentation se fera en début de commission et en présence des membres de l'Exécutif et de l'OCAN (Office Cantonal de l'Agriculture et de la Nature) :
<https://www.pronatura.ch/fr/commune-ouverte>
- ☑ Dans le cadre du projet du renouvellement du patrimoine arboré de la commune, une conférence de presse a eu lieu ce matin avec des représentants de l'OCAN, de la commune et du GOBG (Groupe Ornithologique du Bassin Genevois), de BirdLife et des exploitants parties prenantes dans le projet.

- ☑ Des membres de la DEC ont participé à deux ateliers Communes et Climat : le 9.3.2023 sur le thème de la biodiversité et la gestion des eaux pluviales :

<https://www.ge.ch/document/presentations-atelier-biodiversite-gestion-eaux-pluviales-09032023>

et le 6 avril sur le thème de la mobilité :

<https://www.ge.ch/document/presentations-atelier-mobilite-06042023>

Les responsables de ces ateliers nous ont demandé de présenter notre expérience concernant l'outil Bilan Carbone lors du prochain atelier qui aura lieu le 4.5.2023. J'irai présenter : l'utilisation du bilan carbone par une petite commune : bilan et perspectives.

d) École, Jeunesse & Citoyenneté (EJC)

Ania Schwab donne lecture de son rapport, Nicolas Baltassat lui ayant transmis un résumé de la dernière séance, à laquelle elle n'a pas assisté. La commission s'est réunie deux fois, les 8 mars et 5 avril.

- ☑ Le jeudi 9 mars, Christian Meisser a coordonné la plantation des arbres des classes 8P. Deux arbres ont été plantés dans une parcelle de Marc Jaquet (chemin de la Vy-la-Tour, ferme Chenevard).
- ☑ La commission a décidé du cadeau pour les élèves de 8P qui sera remis lors de la traditionnelle fête des promotions qui aura lieu le 1^{er} juillet à 16h.
- ☑ Suite à des changements de personnes dans les équipes de La Rampe et de la Ludothèque, la commission a partagé discussions et réflexions sur les manières de les accompagner dans ces périodes de transition.
- ☑ Dans le cadre du projet « Mon école : Zéro déchet », l'école de Meinier participera à la campagne d'affichage et de sensibilisation aux déchets en septembre et octobre prochains. Le geste écocitoyen des élèves sera l'utilisation du chariot de tri mis en place à l'école depuis 4-5 mois déjà.
- ☑ Suite au retour présenté lors du conseil du 2 février par Simona Korff et Yannick Dupraz de leur visite à une séance du comité du Parlement des jeunes de Collonge-Bellerive, certains membres de la commission continuent de s'informer sur l'organisation et le fonctionnement des différents modèles de parlements des jeunes en Suisse.
- ☑ Enfin, les membres de la commission se réjouissent de rencontrer l'équipe pédagogique de l'école lors du repas des enseignants, le 23 mai.
- ☑ Les deux figurines qui seront positionnées dans les rues sont prêtes, peintes et magnifiques. Elles seront installées pour la rentrée.

e) Manifestations, Sport & Évènements (MASE)

Sylvie Barbat annonce que la commission ne s'est pas réunie.

Cependant, la sous-commission « Fête de la pomme et du terroir » a reçu les producteurs et les sociétés meynites le 25 avril à la Mairie, pour une séance de préparation.

Compte tenu de l'ordre du jour, le **Président** propose de reporter la lecture du rapport de la FIN après le point 5.

5. Présentation des comptes 2022

Virginie Favre distribue les comptes de fonctionnement 2022 (version 6F et 3N, assortie d'annotations pour une meilleure compréhension), ainsi que les investissements. **Le Maire** remercie chaleureusement Virginie Favre pour son important travail, tant en termes de quantité que de qualité.

Les 17 annexes obligatoires seront transmises aux élus par e-mail, accompagnées de l'aide à la lecture élaborée par Virginie Favre. Les comptes 2022 seront votés, lors de la prochaine séance, en version 2F 2N, plus synthétique.

Les Conseillers municipaux recevront aussi prochainement les comptes du GIPE (pour information), de la FITIAP, du CSR et de la FIM (soumis à la validation du conseil).

Le Maire remercie la FIN d'avoir validé les comptes lors de sa dernière séance. Il souligne l'excellente tenue de ceux-ci, qui sont très clairs et présentent très peu de dépassements grâce au travail de Virginie Favre et aux efforts des différentes commissions. Les charges sont bien gérées et le résultat de l'exercice a permis de passer les amortissements complémentaires votés par le Conseil municipal fin 2022.

Le Maire passe en revue les rubriques les plus importantes des comptes de fonctionnement puis les investissements 2022 et répond, avec **Marc Jaquet** et **Virginie Favre**, à quelques questions des élus.

À l'issue de cette présentation des comptes de fonctionnement, puis des investissements 2022, **le Maire** rappelle que la commission des Finances, l'Exécutif ainsi que Virginie Favre sont à disposition des conseillers pour répondre à leurs éventuelles questions d'ici la prochaine séance du conseil.

4. Rapports des commissions (suite)

a) Finances (FIN)

José Burgos donne lecture du rapport d'Enrico Castelli, excusé.

- La commission s'est réunie le 15 mars pour l'examen des comptes 2022 et a approuvé ces derniers.
- Comme toujours, j'adresse mes vifs remerciements à Virginie Favre pour son travail et ses explications claires et précises.
- À l'image des excellents résultats du Canton et de plusieurs communes, avec un total des charges de Fr. 8'773'907,25 et un total des revenus de Fr. 9'638'817,19, les comptes 2022 présentent un résultat positif de Fr. 864'909,94.
- Le résultat positif enregistré est d'autant plus réjouissant que tous les amortissements complémentaires votés l'automne dernier, soit Fr. 754'550,84, ont été réalisés. La charge annuelle d'amortissement diminuera ainsi de Fr. 99'000.- dès 2023.
- Comme en 2021, le revenu des impôts est plus élevé qu'attendu (+ Fr. 1'000'000.-). Cette hausse est principalement due aux correctifs sur les années antérieures.
- Concernant les charges « hors amortissements », elles sont maîtrisées (- Fr. 250'000.-) quant au budget 2022, mais plus élevées de Fr. 840'000.- par rapport aux comptes 2021, soit une augmentation de 13,4 %. La hausse provient essentiellement de la provision sur le reliquat fiscal avec un montant de Fr. 330'000.-. Les autres variations proviennent de différentes fonctions, allant de l'école et la salle de gymnastique en passant aux espaces verts et groupements intercommunaux.

- ☑ Les investissements pour l'année 2022 se sont élevés à Fr. 2'185'679,68 et les subventions reçues à Fr. 739'135.-. Le résultat net des investissements s'est ainsi fixé à Fr. 1'446'544,68, montant bien en dessous des années précédentes (Fr. 6'361'000.- en 2021, pour rappel). La nouvelle école est terminée et nous revenons dès lors à des investissements plus « habituels », ce qui est un bon point.
- ☑ Lors de sa séance, la commission s'est également penchée sur les projets d'investissements futurs. La commune a une dette importante (19,4 millions), notamment suite à la construction de l'école. De ce fait, les prochains projets d'investissements seront à examiner avec précaution et la FIN se réunira plus attentivement en amont lorsqu'un investissement important devra être voté par le Conseil municipal.

6. Demandes de naturalisation genevoise

Le huis clos étant respecté en l'absence de personnes externes au Conseil, **Ania Schwab**, **Sylvie Barbat** et **Yannick Dupraz** présentent quatre dossiers pour la commission ad hoc Naturalisations.

Le Conseil vote et donne pour chaque demande un **préavis favorable par 14 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention sur 15 CM présents**. Cette décision sera communiquée aux intéressés et au département.

7. Divers

a) Communes-Ecole

Paola Sanz Velasco annonce que les portes ouvertes de Communes-École auront lieu du 8 au 11.5.2023. Serait-il possible de faire figurer cette information sur le site Internet de la commune ? **Paola Sanz Velasco** transmet les remerciements de Communes-École, à qui la commune a prêté à deux reprises la salle de rythmique pour des cours.

Communes-École cherche pour l'année scolaire une salle pour les ateliers doux (qi gong, yoga, par exemple), avec des éclairages qui puissent être tamisés.

Coranda Pierrehumbert propose à Paola Sanz Velasco de transmettre cette demande à Michel Vazquez qui, pour sa part, annoncera les portes ouvertes sur le site Internet.

b) Fermeture de l'office postal de Meinier

Sur une question de **Nicolas Baltassat**, **le Maire** confirme que la Commune organisera, lors de la fermeture définitive de l'office postal de Meinier, un petit apéritif à la Mairie afin de mettre à l'honneur les employés de la poste qui ont longtemps travaillé dans le village.

c) Futur quartier de la Poste

Yannick Dupraz demande s'il serait de bon ton de prévoir un emplacement pour un nouvel office postal dans le futur quartier de la Poste.

Le Maire indique que hormis la Maison de Santé et la pharmacie, aucune affectation n'a encore été définie. D'ici à ce que ces bâtiments sortent de terre, la Commune aura eu le

temps de voir comment fonctionne la filiale en partenariat. Peut-être sera-t-il alors envisageable de prévoir des espaces dédiés à un office postal de nouvelle génération.

d) Décès de deux chiens

Sur une question d'**Ania Schwab**, **le Président** annonce que des analyses sont en cours afin de déterminer les causes du décès récent de deux chiens, survenu dans le même immeuble.

e) Poste à pourvoir au sein de la voirie

À la demande de **Sylvie Barbat**, **le Maire** indique que le futur collaborateur de la voirie sera choisi prochainement.

Coranda Pierrehumbert ajoute que la Mairie a reçu 41 candidatures pour cette annonce dont la visibilité était pourtant limitée. 5 candidats ont été auditionnés, tous avec de très bons dossiers. Selon le candidat choisi, il entrera en fonction soit juste avant l'été, soit le 1.9.2023. Le taux d'occupation de ce poste est de 100 %.

Plus personne ne demandant la parole, **le Président** lève la séance à 22h05.

Prochaine séance du Conseil Municipal : jeudi 11 mai 2023 à 20h15

Le Secrétaire
du Bureau du Conseil Municipal

Le Vice-Président
du Conseil Municipal

.....

Christophe Berthelet

.....

David-Peter Lê